

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAZARE-DE-BELLECHASSE**  
**Le 4 avril 2011**

Séance régulière du Conseil de la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse, tenue ce 4<sup>ième</sup> jour du mois d'avril 2011 à 20h00 à la salle du Conseil. À laquelle séance sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Martial Labonté	Monsieur Alain Larochelle
Madame Hélène Bourbonnais	Monsieur Roger Bélanger
Madame Michèle Lemelin	Monsieur Stéphane Leblond

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur Martin J. Côté, maire. Le directeur général est aussi présent.

---

**RÉS. : 1104-039**

**ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger

APPUYÉ par : Madame Michèle Lemelin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que l'ordre du jour soit adopté avec varia ouvert :

1. Prière;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Discussion et adoption du procès-verbal du 7 mars 2011;
4. Rapport d'auditeur;
5. Comptes à payer;
6. Correspondance;
7. Travaux de voirie rang 5 Est – Demande de subvention;
8. Demande de remboursement de subvention;
9. Balayages de rues;
10. Vidange grilles de rues;
11. Travaux rues Mgr Bilodeau – Commerciale;
12. Protection incendie;
13. Surveillance de la qualité des eaux potables et/ou usées – Fin de l'entente;
14. Programme AccèsLogis;
15. Nouvelle politique SCHL;
16. Varia a) Souper conférence de Madame Monique Leroux;  
b) Séance du 2 mai 2011;  
c) Félicitations agriculteurs méritants;
17. Période de question;
18. Levée de la séance.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1104-040**

**PROCÈS-VERBAL DU 7 MARS 2011**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Martial Labonté

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que le procès-verbal de la séance régulière du 7 mars 2011 soit adopté tel que rédigé.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1104-041**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR**

Il est PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

APPUYÉ par : Monsieur Martial Labonté

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'accepter le rapport financier 2010 tel que présenté par l'auditeur Mercier, Vallières, Lapointe.

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

APPUYÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que les comptes suivants soient acceptés et payés :

ADMINISTRATION		
C11-2980	Richard Côté	54,67 \$
C11-2983	Plomberie Gilles Larochelle inc.	386,02 \$
C11-2984	Bureautique Côte-Sud inc.	150,33 \$
C11-2998	Service de Nettoyage MMM inc.	494,08 \$
C11-3013	Ministère du Revenu du Québec	7 654,93 \$
C11-3015	Receveur Général du Canada	3 152,90 \$
C11-3017	Postes Canada	394,18 \$
C11-3018	Fédération Québécoise des Municipalité	60,79 \$
C11-3022	SSQ Groupe Financier	2 606,24 \$
RD	Postes Canada	191,59 \$
RD	TéluS	236,40 \$
VOIRIE		
C11-2972	Groupe Côté Inox	164,28 \$
C11-2977	Magasin H. Létourneau inc.	276,36 \$
C11-2978	TéluS	3 893,63 \$
C11-2979	Société de l'assurance automobile du Québec	7 354,35 \$
C11-2982	Henry Audet Itée	423,48 \$
C11-2983	Plomberie Gilles Larochelle inc.	511,51 \$
C11-2988	Dépanneur Julie Chabot	448,50 \$
C11-2990	Marcel Morissette inc.	558,45 \$
C11-2991	Würth	279,82 \$
C11-2993	La Coop Fédérée	9 359,69 \$
C11-2994	Uni-Draulic inc.	95,76 \$
C11-2995	Macpek	401,47 \$
C11-2996	Saniloc	213,93 \$
C11-2999	Inter Services LGO	116,78 \$
C11-3000	Frs Goulet & Fils	37,29 \$
C11-3001	Sinto inc.	81,96 \$
C11-3002	Tenco	79,75 \$
C11-3003	Traction Lévis	61,09 \$
C11-3004	PR Distribution	406,15 \$
C11-3005	P/A G.G.M.	312,53 \$
C11-3007	Pièces d'autos Horizon	263,05 \$
C11-3008	Transport Guy Hamel	1 245,20 \$
C11-3010	Distribution Brunet inc.	782,72 \$
C11-3016	TéluS	28,88 \$
C11-3020	Garage J.G. Rémillard inc.	240,95 \$
C11-3023	La Coop Fédérée	2 493,36 \$
C11-3024	Saniloc	54,10 \$
C11-3025	Praxair	143,25 \$
C11-3026	Marceau Radio TV enr.	118,48 \$
RD	Hydro-Québec	774,74 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
C11-2971	Aréo-Feu	230,99 \$
C11-2977	Magasin H. Létourneau inc.	171,23 \$
C11-2979	Société de l'assurance automobile du Québec	3 327,15 \$
C11-2981	Novicom 2000 inc.	94,56 \$
C11-2983	Plomberie Gilles Larochelle inc.	300,00 \$

C11-2985	Municipalité de Saint-Damien	351,90 \$
C11-2987	Stéphane Royer	20,00 \$
C11-2988	Dépanneur Julie Chabot	79,50 \$
C11-2992	Logan Fortier	398,74 \$
C11-3006	Le Réseau Mobilité Plus	18,12 \$
C11-3009	Jonathan Côté	93,90 \$
C11-3012	MRC de Bellechasse	181,16 \$
C11-3014	Club social pompiers	82,50 \$
<b>AQUEDUC ET ÉGOUT</b>		
C11-2973	SNC - Lavalin	4 088,32 \$
C11-2974	Réal Huot inc.	501,89 \$
C11-2975	Maxxam	235,26 \$
C11-2989	RDR Consultants	534,99 \$
<b>LOISIR ET CULTURE</b>		
C11-2970	Maison de la Famille de Bellechasse	150,00 \$
C11-2986	Passion FM	40,00 \$
C11-2997	Parc des chutes d'Armagh	100,00 \$
C11-3011	Loisirs de St-Lazare	25 300,00 \$
C11-3019	Réseau Biblio	965,19 \$
C11-3021	Chambre de commerce de Bellechasse	90,00 \$
RD	Télus	57,83 \$
<b>QUOTE-PART</b>		
C11-2976	MRC de Bellechasse	1 647,19 \$

**RÉS. : 1104-043**

**SOUPER-BÉNÉFICE CORPORATION LOISIRS ET SPORTS STE-CLAIRE**

Il est PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais  
 APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger  
 Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de réserver deux (2) cartes pour le Souper-Bénéfice de la Corporation Loisirs et Sports de Ste-Claire qui aura lieu le 30 avril prochain.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1104-044**

**REGROUPEMENT DES PROCHES AIDANTS DE BELLECHASSE**

Il est PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais  
 APPUYÉ par : Madame Michèle Lemelin  
 Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'accorder un montant de 50,00\$ au Regroupement des proches aidants de Bellechasse à titre de contribution à l'organisation du Souper-Bénéfice.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1104-045**

**FÊTE DE LA SANTÉ – ENTRAIDE SOLIDARITÉ BELLECHASSE**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Alain Larochelle  
 APPUYÉ par : Monsieur Stéphane Leblond  
 Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de participer à la fête de la Santé de Bellechasse, organisée par Entraide Solidarité Bellechasse, par l'achat de deux (2) cartes.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1104-046**

**SEMAINE DE LA SANTÉ MENTALE**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Roger Bélanger  
 APPUYÉ par : Madame Michèle Lemelin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de proclamée la semaine du 2 au 8 mai 2011 « Semaine Nationale de la santé mentale.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1104-047

**TRAVAUX DE VOIRIE – DEMANDE DE SUBVENTION**

Il est PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

APPUYÉ par : Monsieur Martial Labonté

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'informer Madame Dominique Vien, députée de Bellechasse et ministre déléguée aux Services sociaux de l'intention de ce Conseil de réaliser les travaux de voirie suivants au cours de l'année 2011 :

- Amélioration rang 5 Est ⇒ 90 000\$
- Réfection partie rue Aubé ⇒ 30 000\$

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1104-048

**DEMANDE DE REMBOURSEMENT – TRAVAUX DE VOIRIE**

**CONSIDÉRANT** qu'en 201, le ministre délégué aux Transports, Monsieur Norman MacMillan accordait une subvention de 15 000,00\$ répartie sur trois (3) exercices financiers afin de réaliser différents travaux de voirie;

**CONSIDÉRANT** que dans une lettre datée du 15 mars 2011, l'Honorable ministre nous informe que la subvention précitée peut nous être versée en totalité en 2011;

En CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par : Madame Michèle Lemelin

APPUYÉ par : Monsieur Alain Larochelle

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'autoriser le secrétaire-trésorier à présenter une demande de remboursement auprès du ministère des Transports.

Que ce Conseil accepte les conditions émises par ledit ministère en rapport avec cette subvention.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1104-049

**BALAYAGE DE RUES**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Alain Larochelle

APPUYÉ par : Monsieur Martial Labonté

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de confier le balayage de rues pour 2011 à la compagnie Tréma inc. au prix de 2 050,00\$ plus taxes.

RÉS. : 1104-050

**VIDANGE GRILLES PUISARDS DE RUE**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Martial Labonté

APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de confier la vidange des puisards de rue et stations de pompage à Sani Etchemin au prix de 8,00\$ le puisard et 125,00\$/l'heure pour les stations de pompage.

\*\*\*\*\*

RÉS. : 1104-051

**TRAVAUX MGR BILODEAU – COMMERCIALE**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond

APPUYÉ par : Monsieur Alain Larochelle

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, d'informer notre consultant que ce Conseil ne changera pas une partie de la retenue su contrat (5%) en échange d'une garantie d'exécution équivalente.

Ce Conseil désire rappeler à l'entrepreneur que le retard dans le début des travaux a fait en sorte que ceux-ci n'ont pu être terminés entièrement l'automne dernier entraînant ainsi le report du versement de la subvention fédérale liée à ce projet.

De plus, le Conseil informe l'entrepreneur que la municipalité ne procèdera pas aux travaux de terrassement en régie.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1104-052**

**PROGRAMME ACCÈS-LOGIS**

**CONSIDÉRANT qu'**un projet de résidence pour personnes âgées se réalisera dans notre municipalité grâce au programme Accès-Logis;

**CONSIDÉRANT que** ce Conseil avait, par sa résolution 1009-141, manifesté son appui au projet et son engagement à contribuer financièrement selon les paramètres et les exigences du programmes Accès-Logis dans le projet « La Villa sous le clocher inc. ».

**CONSIDÉRANT que** depuis, des unités ont été accordés à la Villa sous le clocher par la S.H.Q.;

En CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

APPUYÉ par : Monsieur Alain Larochelle

Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de réitérer l'engagement de la municipalité de Saint-Lazare-de-Bellechasse concernant la réalisation d'une résidence pour personnes âgées dans le cadre du programme Accès-Logis.

Que la municipalité entend respecter les conditions et paramètres de la Société d'Habitation du Québec en regard du programme ci-haut mentionné.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1104-053**

**NOUVELLE POLITIQUE SCHL**

**CONSIDÉRANT que** la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a modifié ses normes de financement pour les immeubles collectifs, soit les résidences pur personnes âgées et établissements de soins de longue durée en faisant passer le nombre de lits de 25 à 50;

**CONSIDÉRANT que** l'application de ces nouvelles normes peut occasionner de graves préjudices à des projets de la région puisque certains d'entre eux ne seront plus admissibles au programme de financement de la SCHL;

**CONSIDÉRANT que** ce préjudice compromet notamment la vitalité économique et le tissu social des petites communautés rurales, puisque dorénavant, seules les municipalités d'importances pourront être en mesure de combler financièrement des infrastructures pouvant accueillir plus de 50 personnes;

En CONSÉQUENCE, il est

PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais

APPUYÉ par : Madame Michèle Lemelin

Et UNANIMEMENT RÉSOLU,

1. De demander à la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) de modifier de nouveau ses normes de financement pour les immeubles collectifs, soit les résidences

- pour personnes âgées et établissements de soins de longue durée, afin de rétablir le nombre de lits à 25 au lieu de 50;
2. De transmettre la présente résolution à la Fédération Canadienne des Municipalités et à la Fédération Québécoise des Municipalités, afin que ces dernières puissent entreprendre les représentations nécessaires à cet égard auprès du gouvernement fédéral;
  3. De transmettre également la présente résolution au ministère fédéral responsable.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1104-054**

**SOUPEL CONFÉRENCE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE BELLECHASSE**

Il est PROPOSÉ par : Madame Hélène Bourbonnais  
APPUYÉ par : Monsieur Roger Bélanger  
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, de réserver deux (2) cartes pour le Souper-Conférence organisé par la Chambre de commerce de Bellechasse dont la conférencière invitée est Madame Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement des caisses Desjardins.

\*\*\*\*\*

**RÉS. : 1104-055**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est PROPOSÉ par : Monsieur Stéphane Leblond  
APPUYÉ par : Monsieur Martial Labonté  
Et UNANIMEMENT RÉSOLU, que la séance soit levée à 22h55.

---

Martin J. Côté  
Maire

---

Richard Côté  
Directeur général